



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT de la SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE MOREY
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 9 MAI 2022

Nombre de membres :

- afférents au Conseil :	11
- en exercice :	09
- Présents :	08
- Pris part à la délibération :	09

L'an deux mil vingt-deux, le neuf mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Abdoukader ATTEYE, maire de la commune.

Date de la Convocation : 05/05/2022

Date d'affichage : 05/05/2022

Secrétaire de séance :
Sylvie SEGAUD

Présents : M. Abdoukader ATTEYE, M. Bernard BALMONT, M. Paul BERNARD, M. Quentin DROMARD, Mme Eliane GUILLOT, M. Jean-Jacques GUINOT, Mme Nathalie LETANG, Mme Sylvie SEGAUD.

Excusé : M Frédéric BAUDIN donnant pouvoir à M. Bernard BALMONT.

Désignation du Secrétaire de séance :

Mme Sylvie SEGAUD

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

Ajout à l'ordre du jour :

- Validation des travaux proposés par l'ONF pour la valorisation de la parcelle boisée communale
- Validation des travaux inscrits au budget principal 2022
- Dissolution du CCAS

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

I / délégation de signatures du Conseil Municipal au maire :

- Pour une dépense unitaire maximum de 15 000 €,
- Pour exercer le droit de préemption de la commune.

La délégation est approuvée à l'unanimité.

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : **09 pour, 0 contre, 0 abstention**

II / Validation des devis

Au-delà de 3 000 €, une dépense doit faire l'objet d'au moins 3 devis.

- | | |
|---|----------|
| • Travaux de l'église (toiture) : | 15 000 € |
| • Travaux du gîte | |
| • Local technique, aménagement du hangar municipal : | 25 000 € |
| • Aire de jeux vers l'espace Noémie + panneaux : | 15 000 € |
| • Grille du monument aux morts et portail salle des fêtes : | 9 762 € |
| • Chemins | |

La validation est approuvée à l'unanimité

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : **09 pour, 0 contre, 0 abstention**

- Mise aux normes du cimetière

Vote pour une dépense de 10 000 € pour la réalisation d'un inventaire numérique des sépultures et de leur statut avec création d'un plan de localisation sur les parcelles après étude des archives.

Vote à main levée

- **Adopté** à la majorité par les membres présents : **08 pour, 1 contre, 0 abstention**

III / Mise à jour des tableaux de permanence pour les élections législatives :

Les dimanches 12 et 16 juin 2022 :

Monsieur le Maire est le Président du bureau

Le secrétaire est M Bernard Balmont

Les conseillers municipaux tiendront les bureaux de vote suivant le tableau ci-dessous

1er tour, le 12/06/22

8 h – 12h	12 h – 15 h	15 h – 18 h
Sylvie Segaud Frédéric Baudin Paul Bernard	Bernard Balmont Kader Atteyé Jean Jacques Guinot	Eliane Guillot Quentin Dromard Nathalie Létang

2ème tour, le 19/06/22

8 h – 12h	12 h – 15 h	15 h – 18 h
Sylvie Segaud Nathalie Létang Kader Atteyé	Paul Bernard Kader Atteyé Frédéric Baudin	Eliane Guillot Bernard Balmont Quentin Dromard

IV/ Finalisation du repas des Aînés

Organisation du repas des 22 aînés inscrits (16 invités, 6 extérieurs) : samedi 14 mai, mise en place à la salle des fêtes à partir de 10 h par JJ Guinot, E Guillot, P Bernard.

V / Préparatifs du 14 juillet

- L’abri est loué, La société vient pour monter et démonter le chapiteau,
- Sylvie Segaud contactera un DJ,
- Le feu d’artifice est prévu,
- Appel aux bénévoles lors d’une réunion le vendredi 17 juin à 18 h 30 salle des fêtes, annoncé dans la publication de Morey infos printemps.

Pouvoir est donné au Maire pour créer une régie dont le responsable sera Q. Dromard et le suppléant B. Balmont pour l’année civile 2022.

Vote à main levée

Adopté à l’unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

VI / Candidature au poste d’Adjoint Technique Territorial à temps non complet

La candidature retenue est celle de Carole Perron pour un contrat de 1 an, 7 h / semaine (28 h / mois) avec une période d’essai de 3 mois.

La candidature est approuvée à l’unanimité.

Vote à main levée

Adopté à l’unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

VII / Points ajoutés à l'ordre du jour :

- Validation des travaux proposés par l'ONF pour la valorisation de la parcelle boisée communale,
- Validation des travaux inscrits au budget principal 2022,
- Dissolution du CCAS.

Ces points sont approuvés à l'unanimité

Vote à main levée

Adopté à l'unanimité par les membres présents : 09 pour, 0 contre, 0 abstention

Information de M. le Maire :

En 2021, « l'oubli » d'engager les démarches pour le prélèvement à la source sur les salaires des agents communaux s'est traduit par une amende de 300 € ; le service des impôts a accepté de faire une remise gracieuse de cette amende.

Séance levée à 22 h 00

Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 13 juin à 19h